

VEHICULES ABANDONNÉS

En application des dispositions légales en la matière et conformément à l'article 26 a de la Loi Vaudoise sur la circulation routière, un délai de 30 jours est imparti aux détenteurs des véhicules cités ci-dessous pour en prendre possession au Poste de police, place du Château 10, 1260 Nyon

TIGRA	Violet	Inconnu	Cycle enfant
SNAKE	Blanc et bleu	KX26218BA	Cycle homme
CALIFORNIA	Vert	P54700610	Cycle homme
MTB	Noir et rose	LM171200169	Cycle enfant
STOKE	Gris	U81Y57885	Cycle homme
M-BUDGET	Noir	IOM1004E03583	Cycle homme
SCHAUFF	Gris	Inconnu	Cycle homme
MBK	Noir	WK-M1187HF	Cycle homme
BTWIN	Beige	KT0710005652	Cycle homme
CALIFORNIA	Noir	XKK1404887	Cycle enfant
GOSPORT	Noir	Y351A5001	Cycle homme
PULSE	Noir	LY43011616	Cycle homme
USBIKE	Beige	SAP5B02233	Cycle femme
ROCKRIDER	Jaune	198211809410416	Cycle homme
CILO	Bleu	2498	Cycle femme
NORTA	Bleu	Inconnu	Cycle femme
MERIDA	Noir	WV935365C	Cycle femme
ARROW	Gris et bleu	GJ380341	Cycle homme
SANS	Multicolor	Inconnu	Cycle enfant
MERCIER	Noir	CSM9911	Cycle homme

Passé ce délai, ces véhicules seront vendus ou détruits, selon leur état.